2e édition

La Politique Culturelle de la MRC de Montcalm

Une source d'inspiration...

MRC MONTCALM

Mot du préfet

***André Auger**, préfet*

Au nom du conseil des maires, il me fait plaisir de vous offrir cette nouvelle édition de la politique culturelle de la MRC de Montcalm. Cet outil de travail et de réflexion, issu d'une concertation du milieu, fixe la base du développement culturel envisagé par le conseil pour les années à venir.

La première édition de la politique culturelle de la MRC de Montcalm, parue en 1999, faisait suite à un long travail de concertation et de recensement et dressait un portrait de l'ensemble de la situation de la culture sur son territoire.

À partir des forces et des faiblesses identifiées, une série d'objectifs ont été fixés afin de répondre aux axes d'intervention jugés prioritaires par le conseil des maires. Ces interventions sont appuyées par un plan d'action annuel.

La réédition de la politique culturelle indique que le document a été consulté et utilisé car nous devons en produire de nouveaux exemplaires. C'est un signe que le milieu considère la culture comme un élément important du développement économique de la MRC.

Nous espérons que vous consulterez notre politique et que vous participerez à sa réalisation dans la mesure de vos moyens.

Bonne lecture.

Historique

Pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique culturelle, le conseil des maires de la MRC de Montcalm a mis sur pied un comité représentatif des différentes municipalités et des différentes disciplines culturelles. De plus, il a fait appel à l'expertise du Conseil de la culture de Lanaudière qui, depuis 1978, travaille avec les intervenants lanaudois et possède une grande connaissance des diverses politiques gouvernementales ainsi que des dynamiques du milieu artistique et culturel de Lanaudière.

En premier lieu (mars 1997), le groupe de travail a dressé un plan d'action indiquant les principales étapes à réaliser, les responsabilités, les coûts et l'échéancier ainsi que les étapes de consultation et de validation.

Puis, il a procédé à la collecte d'information dont l'analyse lui a permis d'établir un diagnostic, c'est-à-dire de cerner la situation culturelle du territoire, tant sur le plan des acquis que sur celui des divergences entre l'offre et la demande. Plus d'une quarantaine d'organismes et plus de deux cents intervenants culturels ont été invités à s'inscrire dans cette démarche.

Par la suite, après avoir fait valider ce portrait de la situation culturelle par le conseil des maires et avoir dégagé des principes directeurs et des orientations à privilégier, le groupe de travail a procédé à une consultation publique qui a permis à la population de s'exprimer sur les principes et les orientations retenus.

C'est à partir des résultats de cette consultation, que le groupe de travail a finalement rédigé le texte de la politique culturelle qui a été approuvé le 9 mars 1999.

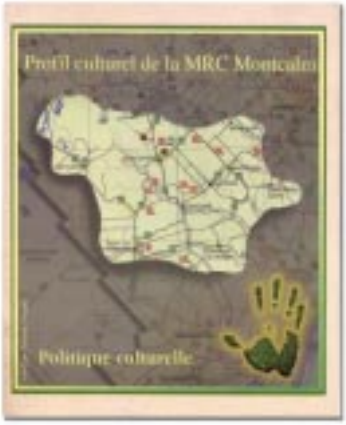

La MRC de Montcalm

reconnaît qu'elle a la responsabilité de contribuer de façon significative à la qualité de vie de la population, à son épanouissement social et culturel en créant des conditions favorables à la vie artistique et en facilitant l'accès à des biens et des services culturels.

Principes directeurs

- Les arts et la culture contribuent fortement à réaliser un des objectifs de développement durable fixés par la MRC de Montcalm, soit celui de la qualité de vie de ses citoyens.
- La contribution des organismes culturels et des artistes professionnels est majeure dans l'amélioration de la qualité de vie.
- La MRC de Montcalm se reconnaît un rôle de concertation dans le développement de son milieu.
- La MRC de Montcalm entend poursuivre et développer l'approche de partenariat avec différents intervenants publics et privés afin de maximiser le dynamisme culturel et artistique de son milieu.
- La MRC de Montcalm reconnaît son rôle en matière d'acquisition des équipements culturels, de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine, du soutien à la formation, création, production et diffusion artistiques.
- La MRC de Montcalm reconnaît son rôle dans la mise en valeur et la défense des réalisations et des pratiques artistiques et culturelles issues de son milieu.

Axes d'intervention

Les axes d'intervention définis dans le cadre de la politique culturelle appuient les principes directeurs en ciblant les champs d'activités qui permettront d'assurer un développement cohérent du secteur culturel.

L'affirmation de l'identité culturelle de la MRC de Montcalm

L'appui aux créateurs et aux arts

L'accès des citoyens à la vie culturelle

La participation (bénévole) à la vie culturelle

Le partenariat culturel

L'affirmation de l'identité culturelle
de la MRC de Montcalm

Première orientation stratégique

Considérant les connaissances sur le patrimoine et l'histoire locale comme essentielles à l'affirmation de l'identité culturelle, la MRC de Montcalm oriente son action vers : ***la reconnaissance de la valeur et de la richesse de son héritage culturel, sa protection, sa conservation, sa promotion et sa diffusion.***

Objectif visé

Améliorer et promouvoir la mise en valeur des connaissances sur le patrimoine (tangible et non tangible) et l'histoire des municipalités de la MRC de Montcalm.

Actions immédiates

- Favoriser la réalisation d'un répertoire des organismes qui se consacrent à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine et de l'histoire locale sur le territoire de la MRC.
- Inciter les municipalités de la MRC à identifier sur leur territoire les éléments du patrimoine naturel et architectural affirmant le cachet rural de la région *(Loi sur les biens culturels du Québec, articles 70 et 84).*
- Favoriser la réalisation d'un répertoire des richesses du patrimoine local (tangible et non tangible) en les classant sous des catégories précises : patrimoine architectural, archivistique, ethnologique, artistique, etc.
- Favoriser la mise sur pied de projets de sensibilisation et d'initiation au patrimoine dans ses expressions diverses.
- Favoriser la réalisation d'un répertoire des personnages et des événements qui ont marqué l'histoire locale.
- Inciter les sociétés d'histoire et de généalogie de la région à proposer au public des conférences portant sur l'histoire locale.
- Inciter les municipalités de la MRC à mettre sur pied des comités consultatifs composés de citoyens sensibilisés au patrimoine et à l'aspect esthétique de leur milieu.
- Favoriser l'élaboration de critères d'évaluation du patrimoine local et d'outils d'intervention, avec la collaboration de spécialistes et le concours des organismes concernés.

Seconde orientation stratégique

*Attendu qu'une vie culturelle et artistique dynamique favorise le sentiment d'appartenance et développe la fierté des citoyens et citoyennes face à leur milieu, la MRC de Montcalm entend pleinement assumer le développement artistique et culturel de son milieu en : **contribuant à la vitalité des organismes culturels et à la créativité des artistes professionnels.***

Objectif visé

Valoriser la pratique culturelle issue du milieu et se préoccuper des besoins des artistes professionnels et des organismes culturels œuvrant sur le territoire.

Actions immédiates

- Favoriser la réalisation d'un répertoire des artistes professionnels et des organismes culturels résidant sur le territoire de la MRC.
- Favoriser la reconnaissance et le soutien du travail des artistes professionnels et des organismes culturels résidant sur le territoire de la MRC.
- Être à l'écoute des besoins spécifiques des artistes professionnels et des organismes culturels résidant sur le territoire de la MRC.
- Favoriser l'établissement d'une forme de dialogue et d'entraide avec les artistes professionnels et les organismes culturels résidant sur le territoire de la MRC.
- Favoriser l'exploration de nouvelles sources de financement pour les activités culturelles.
- Favoriser l'exploration de nouvelles avenues de développement.

Troisième orientation stratégique

Considérant la communication comme un facteur indispensable à la consolidation de l'identité culturelle, la MRC de Montcalm oriente ses efforts vers : ***l'amélioration des communications internes et externes.***

Objectif visé

Compiler et faire circuler l'information culturelle en établissant une meilleure communication avec et entre les municipalités de la MRC, mais aussi avec les MRC avoisinantes.

Actions immédiates

- Favoriser l'émergence d'initiatives propices à la création d'un centre de compilation et de diffusion de toute l'information culturelle locale. *(Ainsi, l'information provenant de chacune des municipalités de la MRC remonterait vers ce centre où elle serait compilée puis diffusée dans l'ensemble des municipalités.)*
- Mieux utiliser les médias locaux et régionaux pour diffuser l'information culturelle.

L'appui aux créateurs et aux arts

Orientation stratégique

Sachant que les conditions d'exercice de la pratique artistique professionnelle sont déficientes sur son territoire et que ce manque entraîne l'exode de ses artistes vers Montréal, la MRC de Montcalm oriente son action vers : ***le soutien aux fonctions essentielles de la pratique artistique : formation, création - interprétation, production, promotion.***

Premier objectif visé

Mettre à la disposition des artistes et des groupes d'artistes des salles et de l'équipement adéquat pour des spectacles, des expositions ou pour la pratique de leur art, selon les moyens disponibles et accessibles.

Action immédiate

- Favoriser la réalisation d'une liste des équipements culturels existants sur le territoire de la MRC et l'élaboration d'un plan de développement et d'exploitation (en envisageant toutes les possibilités de partenariat entre les intervenants, les organismes, les municipalités et même les MRC avoisinantes).

Deuxième objectif visé

Offrir une programmation d'événements culturels variés.

Actions immédiates

- Favoriser la promotion des événements culturels existants (fêtes nationales, journées de la culture, etc.) et faire un appel de projets pour animer ceux-ci.
- Favoriser l'émergence d'initiatives propices à la création d'autres événements culturels (concours, festivals, fêtes, anniversaires de fondation), divers types d'expositions (expositions itinérantes intermunicipales, grande exposition annuelle).

Troisième objectif visé

Promouvoir la production d'œuvres d'art.

Actions immédiates

- Favoriser l'établissement d'une politique d'achat d'œuvres d'art. (Acheter des œuvres d'art réalisées par des artistes locaux pour récompenser les bénévoles ou souligner un départ, accueillir un invité de marque, orner un lieu public.)
- Offrir l'aide de la MRC pour la mise en marché vers les bibliothèques et les écoles du territoire.
- Favoriser l'intégration de l'art dans l'aménagement d'édifices et de places publiques sous la juridiction des municipalités de la MRC.

Quatrième objectif visé

Favoriser la formation continue de professeurs.

Action immédiate

- Faciliter le perfectionnement technique dans diverses disciplines en favorisant la réalisation d'un répertoire des programmes de formation offerts dans la région ou à l'extérieur.

Cinquième objectif visé

Assurer une bonne diffusion de la culture et des artistes dans les médias locaux régionaux.

Actions immédiates

- Inciter les médias locaux et régionaux à mieux couvrir la vie culturelle locale.
- Favoriser l'envoi de communiqués et de portraits d'artistes aux médias écrits et s'assurer de la publication de ces textes.

L'accès des citoyens à la vie culturelle

Orientation stratégique

La MRC de Montcalm entend favoriser la participation des citoyens à la vie culturelle et leur permettre ainsi d'adhérer davantage aux valeurs de convivialité et d'enrichissement personnel de la culture d'ici en facilitant le rapprochement entre l'artiste et le public, entre les manifestations culturelles et la population. Pour ce faire elle mise sur : ***le soutien à l'initiation aux arts, à l'information et à la diffusion.***

Premier objectif visé

Donner à l'ensemble de la population la possibilité d'être sensibilisée à la culture et de s'initier à la pratique artistique sous toutes ses formes.

Actions immédiates

- Favoriser l'offre de loisirs culturels à des prix abordables.
- Créer une interaction entre les citoyens et les créateurs en favorisant l'émergence d'initiatives propices à la mise sur pied d'activités telles que : des ateliers/rencontres avec des artistes, des vidéos portant sur le travail des artistes, un répertoire de sites Web d'artistes, etc.
- Favoriser la création de liens avec le milieu scolaire afin de sensibiliser les jeunes à la culture et leur faire connaître les richesses de leur milieu culturel et ainsi développer une fierté.

Deuxième objectif visé

Favoriser la fréquentation des citoyens aux événements culturels.

Actions immédiates

- Favoriser une bonne promotion des nouveaux événements.
- Favoriser une bonne diffusion de l'information concernant les productions culturelles locales et régionales.
- Être à l'écoute des préoccupations des citoyens.
- Favoriser l'exploitation des lieux de diffusion déjà existants sur le territoire.

La participation (bénévole) à la vie culturelle

Orientation stratégique

*Considérant le bénévolat qui s'exerce dans la gestion des organismes culturels comme un atout indispensable, mais surtout comme un moyen de s'assurer la participation du milieu au développement de la culture, la MRC oriente son action vers : **la valorisation et le soutien du travail des bénévoles.***

Premier objectif visé

Favoriser l'émergence de mécanismes de reconnaissance et de valorisation des bénévoles.

Actions immédiates

- Favoriser la reconnaissance publique du travail des bénévoles par des soirées « hommages ».
- Favoriser l'instauration d'une politique de remboursement des frais de déplacement pour les bénévoles qui ont à se déplacer dans la MRC.
- Inciter les compagnies à dégager du temps de travail pour permettre l'implication bénévole dans des projets spéciaux.
- Favoriser la valorisation des compétences acquises en bénévolat. (Lettre de références pour inclure dans un curriculum vitæ, diplôme honorifique)

Deuxième objectif visé

Soutenir le travail des bénévoles.

Actions immédiates

- Favoriser l'offre d'une formation de base aux bénévoles qui porterait sur différents aspects de leur travail : fonctionnement de comités, gestion, administration, etc.
- Favoriser la réalisation d'un répertoire des bénévoles du secteur culturel en les classant selon leurs intérêts, leurs champs de compétence et leurs disponibilités afin de permettre une meilleure utilisation de cette ressource.
- Favoriser la réalisation d'une liste de tâches à combler dans le secteur culturel.

Le partenariat culturel

Orientation stratégique

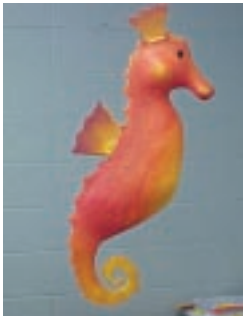

Afin de maximiser le dynamisme culturel et artistique du milieu, dans un contexte économique et social qui incite à la gestion rationnelle des ressources, la MRC de Montcalm privilégie : ***le développement de l'approche de partenariat comme moyen de multiplier les retombées en économisant les ressources matérielles et financières.***

Objectif visé

Favoriser le partenariat avec différents intervenants publics et privés.

Action immédiate

- Solliciter la participation des gouvernements mais aussi de partenaires locaux et régionaux susceptibles d'apporter une contribution complémentaire (sous forme d'expérience, de ressources humaines, d'équipements) à un développement culturel cohérent et harmonieux.

Remerciements

L'élaboration d'une politique culturelle est avant tout un travail d'équipe. Au terme de cet exercice, il convient de saluer l'engagement de tous ceux et celles qui ont prêté leur concours à la réalisation de ce projet : incluant tous les participants aux séances d'information publique.

REPRÉSENTANTS DE LA MRC DE MONTCALM

Roger Gaudet
Préfet de la MRC de Montcalm (1993-2003)
Maire de Saint-Liguori (1989-2003)

Marcel Lescarbeault
Maire de Saint-Roch-de-L'Achigan (1995-...)

Clément Charest
Maire de Saint-Calixte (1994-2002)
Président du comité consultatif culturel

Robert Renaud
Maire de la paroisse de Saint-Jacques (1993-1998)

REPRÉSENTANTS DU MILIEU ARTISTIQUE ET CULTUREL

Jacqueline Allard, *Saint-Lin*
Sylvie Dalpé, *Sainte-Marie-Salomé*
Robert Dandonneau, *Sainte-Julienne*
Pierre Dinel, *Saint-Roch-de-L'Achigan*
Roland Dinel, *Saint-Roch-de-L'Achigan*
Lise Lachance, *Saint-Calixte*
Thérèse Lacroix, *Saint-Jacques*
Léon Lanoix, *Saint-Liguori*
Hervé Lavoie, *Saint-Alexis*
Gilles Meunier, *Saint-Jacques*
Réjean Parent, *Saint-Jacques*
Marc Pelchat, *Saint-Calixte*
Francine Roy, *Saint-Jacques*
Yvette Roy, *Accueil-Échange Montcalm*

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Nicole Gélinas
Saint-Jacques

Jacques Poirier
Saint-Roch-de-L'Achigan

LES PERSONNES RESSOURCES

Gaétan Hudon
Municipalité régionale de comté de Montcalm

Lise Beauchemin
Conseil de la culture de Lanaudière

Michel Bélisle
Conseil régional de loisir Lanaudière

Notes

Page couverture : La Politique culturelle de la MRC de Montcalm, 2e édition.

Recherche, rédaction, consultation : Lilianne Bouchard, Gérard Brisson, Raoul Lincourt, Céline Payette

Responsable de la production : MRC de Montcalm

Impression : Imprimerie Lanctôt

Dépôt légal-Bibliothèque nationale du Québec, 2005
Dépôt légal-Bibliothèque nationale du Canada, 2005
ISBN : 2-9806569-2-5

Municipalité régionale de comté de Montcalm
1540, rue Albert, Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0

Photos / Politique culturelle de la MRC de Montcalm

Page 2 - en bas	Page couverture de la 1ère édition de la Politique culturelle de la MRC de Montcalm, 1999
Page 4 - en haut	Aquarelle - 22" x 30" de Rosane Collin intitulée «***Originaire d'orient***» Expo-Concours 2003 de la MRC de Montcalm / 1er prix
Page 4 - en bas	Tournoi de golf du préfet, ***Artistes en direct***, 2003
Page 6 -	Huile - 22" x 28" de Irène Chartrand intitulée «***Sol...Tout Sol***» Expo-Concours 2001 de la MRC de Montcalm / Lauréate
Page 7 -	Aquarelle - 10" x 14" de Ginette Marquis intitulée «***Mon coin de pays***» Expo-Concours 2002 de la MRC de Montcalm / 2e prix
Page 8 -	Acrylique - 20" x 24" de Jean-François Beauvais intitulée «***Matin d'octobre***» Expo-Concours 2002 de la MRC de Montcalm / 1er prix
Page 10 -	Aquarelle - 16" x 20" de Nicole Gélinas intitulée «***Belle d'autrefois endimanchée!***» Expo-Concours 2001 de la MRC de Montcalm / Lauréate
Page 11 - en haut	***Les petits pas Jacadiens*** dans le cadre du Festival acadien de la Nouvelle-Acadie de Saint-Liguori, 2003
Page 11 - en bas	***La Famille Cantin*** dans le cadre du Festival acadien de la Nouvelle-Acadie de Saint-Liguori, 2003
Page 12 - en haut	***Collection les oiseaux /*** Étudiants de l'école secondaire du Havre-Jeunesse de Sainte-Julienne, 2002
Page 12 - en bas	***Emblème de la MRC de Montcalm***/La raquette du sucrier en 1900 et en 2004
Page 13 -	Église de Sainte-Marie-Salomé
Page 14 - en haut	***Collection les poissons /*** Étudiants de l'école secondaire du Havre-Jeunesse de Sainte-Julienne, 2003
Page 14 - en bas	Bâtiment patrimonial reconnu - Ancien bureau d'enregistrement situé au 1530 rue Albert à Sainte-Julienne

Municipalité régionale de comté de Montcalm

1540, rue Albert, Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0
Tél.: (450) 831-2182 • Télécopieur: (450) 831-2647
Courriel: info@mrcmontcalm.com